

## **Compte rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du mardi 3 février 2015**

Sous la présidence de M. Pierre GEIST, Maire, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 11 décembre 2014.

Le conseil municipal accepte d'encaisser des chèques :  
GROUPAMA pour un montant de 679,50 € / FAFSEA pour un montant de 273,84 €.

Le conseil municipal décide d'attribuer les marchés de travaux de restauration des intérieurs de l'église protestante aux entreprises suivantes :

Lot 1 / MACONNERIE – PIERRE DE TAILLE –

ECHAFAUDAGE :

PAUL SCHWARTZ SARL pour un montant de 132.479,00 € HT

Lot 2 / PEINTURE – DECORS PEINTS :

PEINTURES KLING pour un montant de 36.707,00 € HT

Le conseil municipal approuve le devis de l'entreprise SCHAAL d'un montant de 8.471,73 € HT pour les travaux de mise en conformité électrique et de dissimulation des réseaux en accompagnement des travaux de restauration des intérieurs de l'église protestante.

Le conseil municipal approuve le devis de l'entreprise DEKRA d'un montant de 450,00 € HT pour la réalisation d'un diagnostic plomb préalable aux travaux de restauration des intérieurs de l'église protestante.

Le conseil municipal autorise le maire à signer une convention de financement avec la paroisse protestante pour les travaux de restauration des intérieurs de l'église protestante.

Le conseil municipal approuve l'avenant suivant dans le cadre des travaux de la salle sportive :

Lot 14 – MENUISERIE INTERIEURE – Entreprise KUNTZ

Avenant d'un montant de 7.322,56 € HT ramenant le montant du marché pour ce lot à 63.048,17 € HT.

Le conseil municipal autorise le maire à signer l'avenant d'adhésion à la convention constitutive du groupement de commandes du centre de gestion pour la réalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels.

Le conseil municipal décide de ne pas modifier le prix du bois d'affouage et du bois de service pour 2015. Le prix du lot de bois (soit trois stères) reste donc à 135 €.

Le conseil municipal approuve les modifications des statuts de la communauté de communes des coteaux de la Mossig.

### **Divers**

Le Maire informe le conseil des dates pour les prochaines élections départementales : les 22 et 29 mars 2015

Le Maire fait une proposition de calendrier annuel des séances du conseil municipal.

Pierre STEPHAN, adjoint au Maire, informe les conseillers que le nettoyage de printemps aura lieu cette année le 21 mars.